

Communiqué à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec

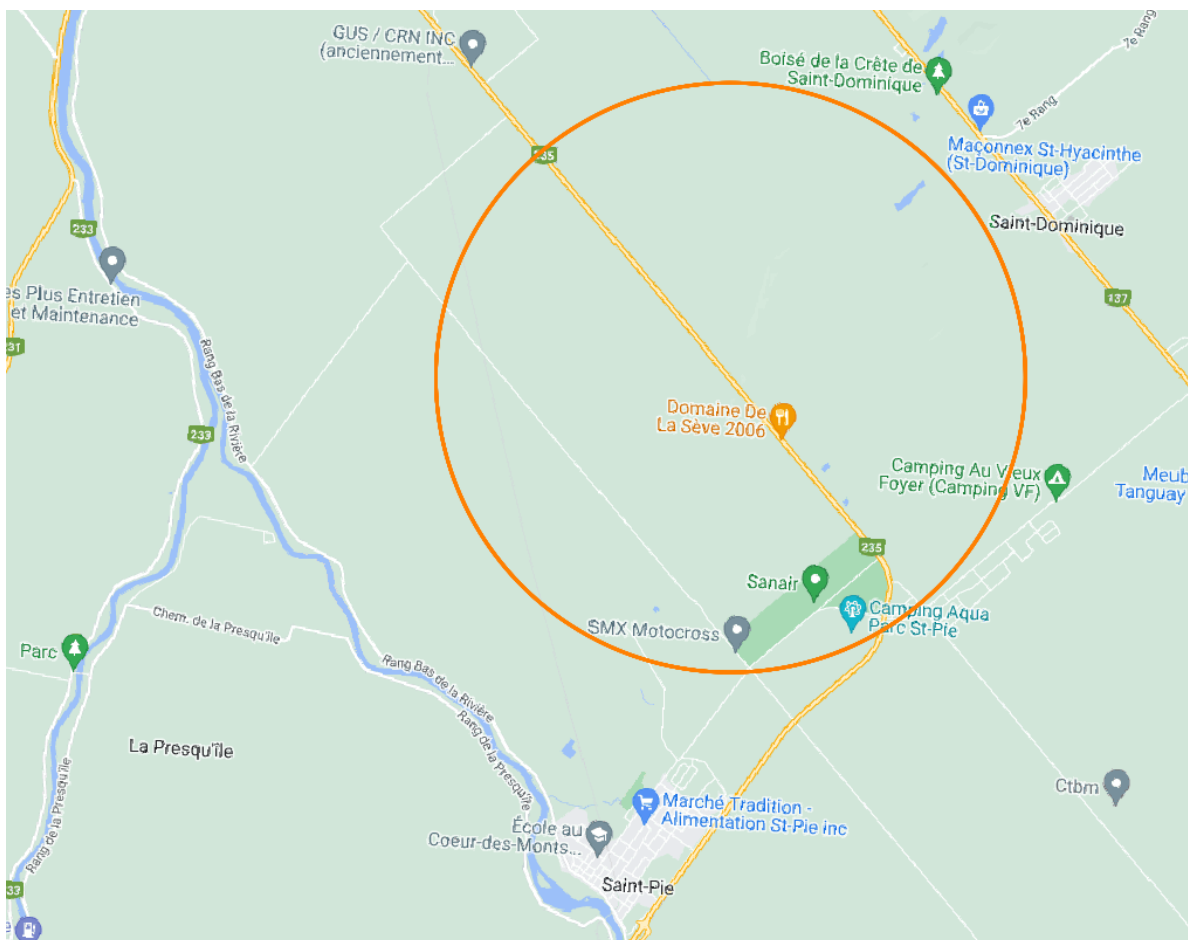
Avis de vigilance – influenza aviaire

État de la situation

Un nouveau cas suspect d'influenza aviaire dans la région de Saint-Pie en Montérégie

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) vient d'informer l'EQCMA d'un deuxième cas suspect d'influenza aviaire aujourd'hui. Ce cas concerne un troupeau de volaille commercial contingenté situé à St-Pie dans la région de St-Hyacinthe. Une équipe de vétérinaires de l'ACIA a examiné le troupeau et soumis des échantillons pour analyse en laboratoire.

L'EQCMA émet donc une nouvelle zone à risque préliminaire dans cette région. Afin de minimiser le risque de propagation de la maladie aux autres fermes avicoles environnantes, il est recommandé à tous les producteurs et intervenants de la filière avicole d'éviter le plus possible de circuler dans cette zone délimitée par une ligne de couleur orange sur la carte ci-dessous. Pour toute activité essentielle, veuillez vous assurer de mettre en application les mesures de biosécurité rehaussée préconisées par l'EQCMA (code orange). Ces protocoles peuvent être consultés sur le site internet de l'EQCMA au [lien suivant](#).



Nous vous tiendrons informé de l'évolution de la situation.